

# La Gazette

1<sup>er</sup> trimestre 2017 n°61 de la FFMC63

## Objectif Zéro... plus aucun motard sur les routes de France



### Portes Ouvertes FFMC63

samedi 15 avril  
de 10h/12h et 14h/18h  
50 rue Auger Clermont Ferrand

Que pensez-vous de toutes ces  
mesures ? gants, vignette,  
contrôle technique, radars,  
infrastructures routières, radars,  
**plaque d'immatriculation,**  
permis A2, ...

Vitesse, ce mal absolu pour les spécialistes de la Sécurité Routière et pour les associations bien pensantes ... pourtant bien rentable avec la multiplication des radars.

Négligés, le relâchement des comportements au volant ... de l'usage des clignotants en passant par le téléphone pour finir par les addictions (médicaments, drogue et alcool).

Ridicules, les mesures prises par les Pouvoirs Publics pour les 2RM (contrôle technique, gants, plaques) pour des chiffres de mortalité ... en baisse !

Silence, sur nos infrastructures routières et le constat de détérioration continue. Rien, sur le phénomène aggravant de l'état des routes sur l'accidentologie.

Oubliées, la nécessaire formation des conducteurs et la sensibilisation aux spécificités des usagers « fragiles » ... sauf à restreindre davantage l'accès à la pratique de la moto.

Aberrantes, les restrictions de circulation, la vignette Crit'air et l'exclusion des 2RM qui sont une solution et non une pollution.

Dans cette gazette « spécial motophobie », vous trouverez tous les ingrédients qui nourrissent notre colère.

Fédération Française des Motards en Colère Puy de Dôme

Une publication FFMC 63 - ISSN 0753-3454

Imprimé par l'Imprimerie Decombat - Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication Richard BOURLET

FFMC63 50,rue Auger - 63100 Clermont Ferrand

téléphone : 06.52.47.63.18 - E mail : [ffmc63@ffmc.fr](mailto:ffmc63@ffmc.fr) - site internet : <http://63.ffmc.fr>

**FFMC 63**  
MOTARDS EN COLERE PUY DE DOME

La Pierre dans le Puy le Journal d'Information des Motards(es) Auvergnats(es)

# CONTRÔLE TECHNIQUE : RENDEZ-VOUS AU PLUS TARD EN 2022



Sorti par la grande porte dans le passé grâce à la FFMC, il est revenu par la petite lucarne en 2015 avant d'être officiellement reporté fin 2016 faute d'accord avec les professionnels qui n'en veulent pas car pas rentable pour eux. Le marché est trop petit et les investissements trop importants.

Pour être rentable il faut adopter la même grosse ficelle que pour

l'automobile en démarrant par la revente afin de « sécuriser les transactions sur l'occasion » et l'imposer en périodique rapidement. Le processus pour les 2RM suivrait exactement celui des voitures tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Reporté ne veut pas dire abandonné. Aux yeux de l'Europe, la France doit se positionner avant 2022 et montrer l'efficacité des mesures prises pour réduire la mortalité routière. Hors, de sécurité, il n'en est pas question puisque toutes les données sur l'accidentologie des 2RM mon-

trient que l'effet d'un mauvais état de la machine est quasiment nul dans les causes d'accidents.

Le contrôle technique est, soi-disant, la mesure qui « passerait le mieux » auprès de l'opinion publique. Mais elle ne sait pas, ou a oublié, que sans le combat de la FFMC le contrôle technique serait devenu annuel pour tous les automobilistes dès 2017.

**Ce n'est donc certainement,** et hélas, que partie remise.

## EQUIPEMENT : BON SENS, RECOMMANDATIONS ... ET OBLIGATIONS

Porter des gants à moto, c'est évident et du simple bon sens. Alors pourquoi l'imposer ? Chacun sait que porter des gants ne sauve pas des vies ! Qualifiée de « gentilette », cette obligation pourrait demain être étendue jusqu'au gilet airbag en passant par l'interdiction du casque jet. Il en a été question lors de la reconduction du CNSR fin 2016. Rappelons qu'un airbag aujourd'hui coûte aux alentours de 400 €.

Amis bikers, imaginez vous porter un intégral et un airbag (pour les gants et le cuir on vous fait confiance) ? Encore faut-il que les gants soient dument homologués, donc avec une obligation potentielle d'en changer, sinon il y a risque de contravention.

La porte est donc ouverte sur les mesures dites de « bon sens », mais sans dispositif financier d'aide à l'équipement comme la FFMC le réclame depuis des années avec une TVA mi-

norée sur les Equipements de Protection Individuels.

### ETIQUETTE A PARTIR DE 2016



- Conformité aux exigences des directives européennes.
- Pictogramme Équipement de protection pour motard.
- Niveau de protection.
- Protection articulations (coques optionnelles). KP = Oui. Ø = Non.
- Référence de la norme spécifique aux gants.

## VIGNETTE CRIT'AIR ET ZCR : LIBRE COMME L'R À CLERMONT FD

Interdictions de circuler. A Paris, Grenoble, Lyon, Strasbourg tout d'abord avec « imposition de la vignette Crit'Air », on le sait ! Et comme on s'y attendait, Clermont Auvergne Métropole figure dans la liste des villes nommées pour mettre en place un plan de restriction de circulation avec un projet à un horizon de 4 ans.

En 2016, le Conseil Municipal de Clermont a approuvé un premier projet visant à restreindre la circulation dans l'hyper-centre Clermon-

tois (ce qui n'est pas nouveau et déjà en place) sachant que l'essentiel de la pollution atmosphérique locale est d'origine industrielle et agricole. Aujourd'hui, et si la Préfecture en décide par arrêté, la vignette Crit'Air et les interdictions de circulation pourraient devenir une réalité dans la capitale auvergnate.

Retenons que l'Europe inclue les 2RM dans les dispositifs de circulation préconisés. Affirmons que Paris est une exception car c'est la seule capitale européenne à exclure les 2RM. Rap-

pelons qu'aucun 2RM ne roule au diesel et que la circulation ne représente que 15% de la pollution atmosphérique.

La FFMC63 combat ces mesures contre la libre circulation, contre l'exclusion des personnes modestes qui ne peuvent pas changer de véhicules et contre l'obsolescence décrétée de véhicules en parfait état de marche.

## SÉCURITÉ RENTIÈRE : PLUS DE RADARS...

La mortalité routière est repartie à la hausse depuis début 2014. Pourtant, les radars n'ont jamais été aussi nombreux, et leur nombre continue d'augmenter ! On comprend mieux quand on sait qu'en six ans, les radars ont ponctionné près de 4 milliards d'euros !

**... et des prestataires agréés** pour remplacer les policiers et gendarmes !

Cette mesure vise à augmenter l'utilisation des radars embarqués dans des véhicules banalisés en confiant leur mise en œuvre à des prestataires agréés sous étroit contrôle de l'État. Elle concerne donc aujourd'hui 260 radars (sur un parc total de 4 124) qui circulent sur l'ensemble du réseau

routier et pas seulement sur les autoroutes ou les voies rapides.

Selon le Gouvernement et le délégué E. Barbe, « deux policiers ou deux gendarmes qualifiés sont aujourd'hui employés à une mission qui ne requière nullement leurs compétences, puisque l'un conduit le véhicule et l'autre indique au système informatique la vitesse maximale autorisée à l'endroit où se trouve le véhicule. »

Un modèle économique existe donc. Il ne fait pas de doute que l'investissement soit rapidement rentabilisé et que les sociétés privées y trouvent leur compte au détriment de tous les usagers mais pas au profit de la sécurité. Place aux flashs abusifs, aux primes à la productivité, aux objectifs de PV à tenir et au mercantilisme de la sanction automatisée.

Aucun appareil automatisé ne préviendra, ou sanctionnera, des déviations de comportement. La politique de sécurité routière actuelle c'est du « profit maximal » grâce à du « tout répressif ». Pour la FFMC, le combat pour la formation, pour la prévention et pour le partage de la route continue.





## PERMIS A2 : NOVICIAT, SACERDOCE... ET BRIDAGE

Aujourd'hui, qui veut découvrir les plaisirs de la moto, et quel que soit son âge, devra effectuer une période « d'apprentissage » de 2 ans en se limitant aux machines de 48 CV et refaire une formation pour aller au-delà.

Obtenir le permis A2 aujourd'hui est déjà long et difficile. L'objectif ? Décourager les motards potentiels (sur le tard ou pas). C'est oublier que, sur une machine non bridée, la pratique et l'expérience sont indissociables pour une conduite maîtrisée.

La parade peut paraître simple et idiote, passer le permis et attendre 2 ans avant de s'acheter la machine de ses rêves. Ainsi est balayée toute recommandation de montée progressive en puissance et d'acquisition d'expérience telle que l'a toujours prôné la FFMC.

En vérité cette réforme dissuasive limite l'accès au 2RM et, à terme, pourrait avoir une incidence sur le nombre de pratiquants. C'est la concrétisation d'un vieux fantasme qui revient toujours dans les discours motophobes : « si on ne peut pas supprimer les mo-

tos limitons le nombre de motards ». Heureusement, ça n'a jamais fonctionné.



La prochaine étape ?

## PLAQUE D'IMMATRICULATION : DU STANDARD POUR TOUTES LES MOTOS

Les plaques de tout format c'est fini, vive la standardisation... Dans le but d'améliorer la photographie de l'immatriculation des 2-roues par les radars, le format de 210 x 130 mm est généralisé à toutes les motos, anciennes comprises.

Le ministère de l'Intérieur a publié, le 6 décembre 2016, un arrêté ayant pour objet « d'uniformiser les dimensions des plaques d'immatriculation des véhicules à deux ou trois roues ». Le format standard en France de la plaque d'immatriculation de tout deux-roues motorisé (2 et 3RM - motos, scooters et side-cars) devient donc celui qui prévalait sur les véhicules immatriculés depuis le 1er juillet 2015 : 210 x 130 mm.

Ce qui est nouveau, c'est l'effet secondaire de rétroactivité qu'induit cet arrêté : à partir du 1er juillet 2017, tous les deux-roues, y compris ceux immatriculés avant juillet 2015, devront porter une plaque « aux bonnes dimensions ».

... et la plaque « SIV » obligatoire en 2021

Un arrêté du 9 février 2009 prévoit que tous les véhicules soient immatriculés dans le système d'immatriculation des véhicules SIV - avec 2 lettres, 3 chiffres, 2 lettres (ex. : AM-961-AJ) - contrairement aux anciens formats qui comportaient le numéro département (ex. : 961 AM 63). Ce changement de numéro d'immatriculation doit être accompli avant le 31 décembre 2020. La démarche s'effectue en préfecture.

La Sécurité routière conseille aux propriétaires de véhicule qui seront amenés à changer de plaque d'immatriculation avant juillet 2017 à saisir cette occasion pour s'inscrire dans le système d'immatriculation SIV.

La Sécurité routière explique cette décision : « L'uniformisation des plaques d'immatriculation va simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettra l'égalité de traitement des usagers vis-à-vis des radars, explique-t-elle. Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), les usagers de 2RM circulent en moyenne plus vite que les automobilistes (+10 km/h) ». Une fois encore, les conducteurs de motos et scooters sont présentés comme les vilains petits canards de la circulation ...

## SÉCURITÉ DES ROUTES : DES INFRASTRUCTURES À LA DÉRIVE...

Le budget d'entretien des routes est passé de 5 milliards d'euros en 2008 à 3,5 milliards d'euros en 2015. Quid de 2016 ? L'état des routes inquiète, nous le constatons tous les jours et il est devenu un phénomène aggravant de l'accidentologie.

Pour nous motards dans le Puy-de-Dôme, les rails de sécurité ne sont pas ou très rarement doublés par manque de volontarisme d'abord, par faute de moyens financiers ensuite.

Pourtant il est bon de rappeler que le doublage des rails en courbe est une obligation, que le coût réel n'est que

de 40 € le mètre linéaire et qu'il sauve des vies.



**IL N'Y A PAS DE FATALISME. SI CES QUELQUES LIGNES VOUS FONT RÉAGIR CONTRE CES MENACES QUI PÈSENT SUR LA PRATIQUE DE NOTRE PASSION, REJOIGNEZ LA FFMC !**

Nous sommes connus pour nos « colères » légitimes contre toutes les mesures motophobes qu'elles soient d'hier et d'aujourd'hui. Nous sommes aussi connus pour toutes les actions que nous menons pour la prévention et l'éducation auprès de tous les pratiquants ou futurs pratiquants de la moto.

La FFMC est probablement le plus ancien et le plus important mouvement citoyen en France. Elle ne rassemble sur aucun critère socio-professionnel autre qu'une passion : la moto. Notre mouvement est fort de plus de 10 000 adhérents, il em-

ploie directement près de 500 salariés au sein de ses structures, nous touchons directement plus d'un million de personnes, sympathisants et pratiquants.

Pour chaque victoire obtenue, comme l'abandon du port du gilet jaune, la légalisation de la circulation inter-files, le report du contrôle technique ou l'abrogation du bridage à 100 CV, un autre combat commence.

La pratique de la moto est toujours en danger. Faire vivre notre passion et la défendre nécessite d'être le plus représentatif et le plus puissant possible face à nos détracteurs. Nous sommes

force de contestation mais aussi force de propositions. Ce que nous n'obtenons pas, nous le faisons par nous même. C'est pourquoi nous avons besoin de vous car « plus nombreux plus forts ».

Vous n'êtes pas convaincu, vous ne nous connaissez peut-être pas ou vous souhaitez simplement échanger avec nous ? Passez nous voir chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois à 20h30 à notre local.

Vous êtes convaincu, n'hésitez pas à nous rejoindre et/ou à renouveler votre adhésion (*bulletin en page 4*).

**LES GENTIANES**  
soirée à thème  
CONCERTS  
BAR SNACK  
**CHEZ AGO**

17 PL DE LA GAYME  
63610 BESSE  
ST ANASTAISE

0473795094  
0609592893

**MOTOS PLUS TRIUMPH AUVERGNE**  
122 AVENUE DE COURNON 63170 AUBIERE



MOTOS PLUS TRIUMPH  
FOR THE RIDE  
AUVERGNE

Tél : 04.73.61.20.36  
Mail : [motos.plus@wanadoo.fr](mailto:motos.plus@wanadoo.fr)  
Rejoignez-nous sur facebook  
motos plus triumph auvergne

Showroom de 385 m2  
présentation de la gamme MOTOS TRIUMPH  
espace collection vêtements TRIUMPH

Le flant de l'accessoire moto

**MÉGASTORE**  
+ GRAND + DE CHOIX  
+ DE MARQUES  
+ DE PROMOTIONS !

**MAXCESS**  
AUBIERE

33



21 rue des chazots - ZAC des ribles - 63170 Aubière  
clermont.maxcess.fr

Magnat : 04.73.15.30.03 Aubier : 04.73.15.30.04

**Easy Rider**  
*L'école de la moto*

Notre passion la moto... Notre ambition votre formation !

- Piste privée
- Permis toutes cylindrées
- Formation cyclomoteur
- Prise en main 125
- Perfectionnement toutes catégories



5 av. de la République - Clermont-Ferrand  
04 73 92 39 51 • 06 98 81 39 51

**MOTO DOME SERVICES**

Atelier de réparation et entretien motos  
[www.moto-dome-services.fr](http://www.moto-dome-services.fr)

**MARTIN CHRISTIAN**

Tél : 04.73.61.89.12  
Port : 06.09.96.26.87  
motodome.services@gmail.com

24 Ter avenue d'Aubière  
63800 Cournon d'Auvergne



réunion publique tous les premiers  
jeudis du mois à partir de 20h29  
**50, rue Auger Clermont Ferrand**  
téléphone : 06.52.47.63.18  
site : <http://63.ffmc.fr> E-mail : [ffmc63@ffmc.fr](mailto:ffmc63@ffmc.fr)

**BALADES**

Tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois, à partir du mois d'avril. Rendez-vous 9h30, 50 rue Auger à Clermont Ferrand pour une balade d'environ 250km. Prévoir le plein du réservoir et le repas tiré du sac avant le départ, prévu à 10h01.  
Plus d'infos sur <http://63.ffmc.fr>

La FFMC avec les motards, pour les motards ENSEMBLE défendons la moto et sa pratique  
**DONNEZ VOUS LES MOYENS DE CONTINUER LE COMBAT AVEC LA FFMC**



**ADHÉREZ À LA FFMC 63**  
*adhésion 2017*  
MOTARDS EN COLERE | PUY DE DOME

réunion publique tous les premiers jeudis du mois à partir de 20h30 - 50, rue Auger Clermont Ferrand

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : ..... Téléphone : .....

Date de Naissance : ..... E - mail : .....

Adresse : ..... Moto : ..... Profession : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Première adhésion  Renouvellement

Date : ..... Signature : .....

Conformément à la loi informatique et liberté vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant

**COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER EN JOIGNANT UN CHÈQUE DE 39€ À L'ORDRE DE FFMC63**  
FFMC63 adhésion - 4 rue Martin Luther King 63370 Lempdes  
En tant qu'adhérent de la FFMC, je bénéficie d'un abonnement au prix exceptionnel à Moto Magazine,  
pour plus d'information : [jmeyer@motomag.com](mailto:jmeyer@motomag.com) - 01 55 86 87 45 - Adhésion couple (offre soumise à condition) renseignements 06.52.55.62.19